



MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Concours de commissaire de police

CONCOURS EXTERNE SPÉCIAL

Session 2023

Après avoir été complétés et signés, les documents suivants devront être déposés ou transmis, au plus tard le **2 novembre 2022** (cachet de la poste faisant foi), au secrétariat général pour l'administration du ministère de l'intérieur ou au secrétariat général pour l'administration de la police dont vous relevez : adresses disponibles sur le site du ministère de l'intérieur :

<https://www.devenirpolicier.fr/nous-contacter>

Le justificatif du cycle de formation de votre "prépa talent" figurant dans la liste en annexe I de l'arrêté du 5 août 2021 modifié fixant la liste des cycles de formation dénommés "prépas talents" [...] doit être joint impérativement à ce présent dossier d'inscription.

Les autres pièces justificatives devront impérativement être fournies par les candidats déclarés admis et ceux inscrits sur la liste complémentaire avant l'entrée en école.

ATTENTION : La vérification des conditions de participation n'intervenant qu'après les résultats définitifs, s'il apparaît que les renseignements que vous avez déclarés sont inexacts, vous serez automatiquement éliminé même si le jury a prononcé votre admission.



Timbre de l'administration

**CANDIDATURE EXTERNE SPÉCIAL
A L'EMPLOI**

DE COMMISSAIRE DE POLICE

SESSION 2023

ÉTAT CIVIL

Monsieur Madame

Nom (*en lettres capitales ; pour les femmes, nom de naissance*) :

Prénoms (*souligner le prénom usuel*) :

Nom marital (*pour les femmes mariées, veuves ou divorcées*) :

Nom de naissance de la mère :

Votre date de naissance : Votre lieu de naissance.....

Nationalité française : oui en cours d'acquisition¹

Nationalité (*si autre que française*) :

COORDONNÉES

N° :Rue :

Code postal :Localité :Pays (*si autre que France*) :

Numéros de téléphone :

Adresse électronique :

SITUATION FAMILIALE

Célibataire Concubin(e) Pacsé(e) Marié(e) Séparée(e) judiciairement Divorcée(e) Veuf (ve)

Nombre d'enfants à charge :Nombre de personnes handicapées à charge

Nom et prénom du conjoint² :

Date et lieu de naissance du conjoint² :

Profession du conjoint² :

¹ Pour les concours où la nationalité française est exigée, votre candidature pourra être prise en compte si vous obtenez ladite nationalité avant la date de la première épreuve.

² ou personne vivant en couple, le cas échéant.

SERVICE NATIONAL

Situation au regard du service national :

Recensement effectué : oui non ; Appel défense et citoyenneté (anciennement JAPD) effectué : oui non

Durée des services : du..... au.....

ÉTUDES / DIPLÔMES

Diplôme obtenu (*indiquer uniquement le plus élevé*), date d'obtention et établissement de délivrance :

.....

Études en cours et diplôme préparé :

.....

Nom du cycle de formation dénommé « prépas talents » suivi :

.....

SITUATION PROFESSIONNELLE

Profession actuelle (*indiquer l'administration ou la raison sociale et l'adresse de l'employeur*) :

.....

Expérience professionnelle (*Indiquer les derniers emplois occupés et pour chacun d'eux, la nature et la durée, ainsi que l'adresse des employeurs*) :

FILIATION

Nom, prénom, profession du père :

.....

.....

Nom de naissance, prénom, profession de la mère :

.....

.....

Domicile(s) et téléphone(s) des parents :

.....

.....

.....

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Êtes-vous :

Travailleur handicapé

Ancien travailleur handicapé ; nombre d'années pendant lesquelles cette qualité vous a été reconnue :

Sportif de haut niveau

Ancien sportif de haut niveau ; nombre d'années pendant lesquelles cette qualité vous a été reconnue :

.....

Enfants à charge (indiquer leur nom, prénom, date de naissance) :

.....

.....

Personnes handicapées à charge (indiquer leur nom, prénom, date de naissance) :

.....

.....

Résidences antérieures (dates et adresses exactes) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Indication du ou des concours déjà présentés pour accéder à un emploi dans la police nationale (indiquer l'emploi concerné et la date des épreuves) :

.....

.....

Je déclare être informé(e) de la diffusion sur Internet, en cas de réussite, des listes d'admissibilité, de pré-admission et d'admission comportant mes nom et prénom.

Je soussigné(e), certifie sur l'honneur que les renseignements figurant sur le présent imprimé sont exacts et me déclare averti(e) que toute déclaration inexacte me fera perdre le bénéfice d'une éventuelle admission au concours ou à l'examen.

Je m'engage à répondre à toute convocation des services de police ou médicaux sous peine de perdre le bénéfice du concours.

Fait à _____, le _____

Signature,



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Épreuve de langue obligatoire (cochez une case)

Allemand

Anglais

Espagnol

Italien

Fait à.....le.....

Signature

CONCOURS EXTERNE SPÉCIAL DE COMMISSAIRE DE POLICE / PIÈCES A FOURNIR

LES PIÈCES JUSTIFICATIVES SUIVANTES DEVRONT IMPÉRATIVEMENT ÊTRE FOURNIES PAR LES CANDIDATS DÉCLARÉS ADMIS ET CEUX INSCRITS SUR LA LISTE COMPLÉMENTAIRE

- la photocopie recto-verso de la carte nationale d'identité en cours de validité.
- la photocopie de l'attestation de recensement **ou** du certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté JDC (anciennement journée d'appel de préparation à la défense JAPD) **ou** de l'attestation provisoire de participation à la JDC pour les candidats nés après le 31 décembre 1978 et pour les candidates nées après le 31 décembre 1982, ou la photocopie d'une pièce officielle attestant de la situation militaire (carte du service national, certificat de position militaire,...) pour les autres candidats.
NB : les candidats nés en 1979 ne devront fournir que l'attestation de recensement.
- La photocopie du diplôme exigé.

LES CANDIDATS DEMANDANT UN REcul DE LIMITE D'AGE DEVRONT FOURNIR :

dérogation pour enfant à charge ou personne handicapée à charge

- la photocopie d'une pièce officielle attestant la situation matrimoniale et/ou familiale (livret de famille, avis d'imposition...).
- la photocopie de la décision de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées accordant les allocations prévues pour les handicapés.

dérogation au titre des services militaires

- la photocopie de l'état signalétique et des services.

dérogation au titre des anciens travailleurs handicapés

- le certificat médical indiquant la durée des soins ou traitements pour les anciens travailleurs handicapés.

dérogation au titre des anciens sportifs de haut niveau

- la photocopie du Journal officiel ou une attestation délivrée par le ministère en charge des sports précisant la durée d'inscription sur la liste des sportifs de haut niveau.

LES CANDIDATS DEMANDANT LA SUPPRESSION DE LA LIMITE D'AGE DEVRONT FOURNIR :

dérogation au titre des sportifs de haut niveau

- la photocopie du Journal officiel ou une attestation délivrée par le ministère en charge des sports.

dérogation au titre de la situation familiale (mères et pères de trois enfants et plus, personnes élevant seules un ou plusieurs enfants)

- la photocopie d'une pièce officielle attestant la situation matrimoniale et/ou familiale (livret de famille, jugement de séparation de corps, avis d'imposition...).

LES CANDIDATS DEMANDANT LA SUPPRESSION DE LA CONDITION DE DIPLÔME DEVRONT FOURNIR :

dérogation au titre des sportifs de haut niveau

- la photocopie du Journal officiel ou une attestation délivrée par le ministère en charge des sports.

dérogation au titre de la situation familiale (mères et pères de trois enfants et plus qu'ils élèvent ou ont élevés effectivement)

- la photocopie d'une pièce officielle attestant la situation familiale (livret de famille...).

LES CANDIDATS DEMANDANT UNE ÉQUIVALENCE DE DIPLÔME :

non titulaires d'un diplôme :

- ❑ fournir une attestation établie par une autorité compétente prouvant que le candidat a accompli avec succès un cycle de formation au moins de mêmes niveau et durée que ceux sanctionnés par les diplômes et titres requis.

- ou fournir une attestation d'inscription dans un cycle de formation dont la condition normale d'accès est d'être titulaire d'un diplôme ou d'un titre de formation au moins de même niveau que celui des diplômes ou titres requis.

- ou justifier, à la date des épreuves écrites, de 3 années d'activité (2 années si le candidat justifie d'un diplôme immédiatement inférieur à celui requis) dans une catégorie socioprofessionnelle équivalente à celle de commissaire de police.
Le candidat devra fournir à l'appui de sa demande un descriptif détaillé :
 - de l'emploi tenu,
 - du domaine d'activité,
 - du positionnement de l'emploi au sein de l'organisme employeur,
 - du niveau de qualification nécessaire ainsi que des principales fonctions attachées à cet emploi.Il devra, en outre, produire :
 - une copie du contrat de travail,
 - un certificat de l'employeur.

titulaires d'un diplôme étranger :

- ❑ remplir la fiche spécifique « diplôme étranger » (cf. infra).

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : **2 novembre 2022**³

³Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé ayant pour but la gestion des concours du ministère de l'intérieur. Les données collectées sont sous la responsabilité du directeur central du recrutement et de la formation de la police nationale. Ces informations sont destinées aux services du recrutement du ministère de l'intérieur.

Le traitement des données concerne uniquement les actions visant au déroulement des concours du ministère de l'intérieur :

- inscription des candidats
- gestion du concours
- édition des courriers
- réalisation de statistiques

Ces informations ne font pas l'objet de partage avec des tiers à titre commercial .

Vous pouvez accéder aux données vous concernant et exercer les droits d'accès, de rectification, de limitation et d'opposition (articles 15, 16, 18 et 21 du RGPD). De la même manière, vous pouvez exercer les droits prévus à l'article 40-1 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Il est possible de faire valoir ses droits en écrivant à :

Ministère de l'intérieur – Place Beauvau – 75008 PARIS

Pour plus d'informations sur vos droits : cnil.fr

Vous êtes susceptible d'être contacté par la DCRFPN dans le cadre de dispositifs d'accompagnement au titre de la promotion sociale interne à la police nationale.



DIPLÔME ÉTRANGER

Vous êtes titulaire d'un diplôme étranger et vous postulez un emploi au sein de la police nationale.

Afin de permettre au service organisateur du concours de statuer sur sa validité, vous voudrez bien remplir avec précision ce document, qu'il vous incombera de lui communiquer au plus tôt.

Ce dernier examinera votre demande et vous avisera de la décision prise.

Si celle-ci n'intervient pas avant le début des épreuves, vous serez néanmoins convoqué(e) à celles-ci. Toutefois, votre admission à concourir restera subordonnée à la décision finale de l'administration

oOo

Concours postulé : **Commissaire de police**

Session : 2023 Date de clôture des inscriptions : **2 novembre 2022**

Service organisateur du concours : SGAMI, SGAP de :

oOo

Nom et prénom :

Adresse :

.....

oOo

État où a été obtenu le diplôme :

Diplôme obtenu :

délivré par :

Adresse et statut de l'organisme qui vous a délivré le diplôme (service public, association, organisme professionnel...) :

.....

.....

Conditions requises pour accéder à la scolarité donnant accès à ce diplôme :

.....

.....

Durée de la formation :

Il vous appartiendra de joindre à ce document :

- *une photocopie de votre diplôme, ainsi que, le cas échéant, sa traduction en français.*
- *tous renseignements ou documents de nature à éclairer le service organisateur.*

Fait le à

Signature